Association des Parents d'Élèves des Écoles de MAUVEZIN

Mairie de MAUVEZIN
Place de la Libération
32120 MAUVEZIN
mail : apemauvezin@gmail.com
Blog : http://apemauvezin.canalblog.com/

Règlement de l'ARRATS TRAIL du dimanche 5 juin 2016

1 Courses, Horaires, Limites d'âge

Trail d'Esparbès de **23 km**
- Départ 9h00
- âge minimum de 18 ans (né en 97 et avant)
- Un certificat médical sur lequel doit apparaître la mention : « non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins de 1 an ou une licence d'athlétisme en cours de validité à la date de la compétition.
- Tarif : 14€ par coureur (3€ de plus value pour une inscription le jour même)
- Inscription par internet sur le site de la course http://arrats-trail.com

Trail du ruisseau de la Barrage de **16 km**
- Départ 9h15
- Age minimum de 18 ans (né en 97 et avant)
- Un certificat médical sur lequel doit apparaître la mention : « non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins de 1 an ou une licence d'athlétisme en cours de validité à la date de la compétition.
- Tarif : 12€ par coureur (3€ de plus value pour une inscription le jour même)
- Inscription par internet sur le site de la course http://arrats-trail.com

Trail d'en Sorbère de **8 km** :
- Départ 9h30
- Age minimum de 16 ans (né en 99 et avant)
- Un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an ou une licence d'athlétisme en cours de validité à la date de la compétition.
- Une **autorisation parentale** et **un certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : « non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins de 1 an ou sa licence d'athlétisme de l'année en cours.
- Tarif : 10€ par coureur (3€ de plus value pour une inscription le jour même)
- Inscription par internet sur le site de la course http://arrats-trail.com

Marche nordique d'en Sorbère de **8km**
- Départ 9h35
- Age minimum de 16 ans (né en 99 et avant)
- **Coureur adulte** : Un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : **«non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an ou une licence d'athlétisme en cours de validité à la date de la compétition.

Association des Parents d'Élèves des Écoles de MAUVEZIN

Mairie de MAUVEZIN
Place de la Libération
32120 MAUVEZIN
mail : apemauvezin@gmail.com
Blog : http://apemauvezin.canalblog.com/

Règlement de l'ARRATS TRAIL du dimanche 5 juin 2016

- **Coureur mineur** : Une **autorisation parentale** et un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins de 1 an** ou sa licence d'athlétisme de l'année en cours.
- Tarif : 10€ par coureur (3€ de plus value pour une inscription le jour même)
- Inscription par internet sur le site de la course http://arrats-trail.com

Randonnée pédestre d'en Sorbère de **8km**
- Départ 9h45
- Pas de limite d'âge
- Tarif : 5€ par randonneur
- Inscription le jour même ou par courrier avec bulletin d'inscription sur le site internet de la course http://arrats-trail.com

Randonnée pédestre du ruisseau de la Barrage de **16 km**
- Départ 9h45
- Pas de limite d'âge
- Tarif : 5€ par randonneur
- Inscription le jour même ou par courrier avec bulletin d'inscription sur le site internet de la course http://arrats-trail.com

Ado Trail de **3 km** :
- Départ 11h15
- Benjamins à Minimes (12-15 ans) de 2004 à 2001
- Une **autorisation parentale** et un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention: **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an ou sa licence d'athlétisme de l'année en cours.
- Tarif : Gratuit
- Inscription le jour même ou par courrier avec bulletin d'inscription sur le site internet de la course http://arrats-trail.com

Grandet Trail de **1.2 km** :
- Départ 11h30
- Poussin (10-11ans) de 2005 à 2006
- Une **autorisation parentale** et un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an ou sa licence d'athlétisme de l'année en cours.
- Tarif : Gratuit

Association des Parents d'Élèves des Écoles de MAUVEZIN

Mairie de MAUVEZIN
Place de la Libération
32120 MAUVEZIN
mail : apemauvezin@gmail.com
Blog : http://apemauvezin.canalblog.com/

Règlement de l'ARRATS TRAIL du dimanche 5 juin 2016

- Inscription le jour même ou par courrier avec bulletin d'inscription sur le site internet de la course http://arrats-trail.com

Pitchoun Trail de **0.6 km**
- Départ 11h45
- Les enfants devront être âgés de 6 à 9 ans de 2010 à2007
- Une **autorisation parentale** et un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention: **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an ou sa licence d'athlétisme de l'année en cours.
- Tarif : Gratuit
- Inscription le jour même ou par courrier avec bulletin d'inscription sur le site internet de la course http://arrats-trail.com

Il n'y aura pas de remboursement de l'inscription.

Tous les départs sont donnés au niveau du Foyer Rural de Mauvezin (32120), les arrivées se font au même endroit.

2 Conditions d'admission

Les épreuves de course sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés.

Chaque **coureur adulte** devra impérativement présenter lors de son inscription aux épreuves proposées par l'Arrats Trail :
- soit un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an.
- soit sa licence d'athlétisme en cours de validité à la date de la compétition

Chaque **coureur mineur** devra impérativement présenter lors de son inscription aux épreuves proposées par l'Arrats Trail
- une **autorisation parentale**
- un **certificat médical** sur lequel doit apparaître la mention : **« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins de 1 an ou sa licence d'athlétisme de l'année en cours.

Tout coureur ne remplissant pas ces conditions se verra refuser son inscription.

Association des Parents d'Élèves des Écoles de MAUVEZIN

Mairie de MAUVEZIN
Place de la Libération
32120 MAUVEZIN
mail : apemauvezin@gmail.com
Blog : http://apemauvezin.canalblog.com/

Règlement de l'ARRATS TRAIL du dimanche 5 juin 2016

Pour les inscriptions en lignes elles seront obligatoirement suivies du paiement en ligne ainsi que du téléchargement d'un certificat médical ou d'une licence conforme aux conditions d'admissions des concurrents.

Le changement de course ne sera possible que dans la mesure où un dossard serait disponible pour la distance souhaitée. Il n'y aura pas de remboursement pour le passage sur une distance inférieure**.**

3 Ravitaillements.

4 ravitaillements sur le trail de 23 km
3 ravitaillements sur le trail de 16 km
1 ravitaillement pour la course de 8 km et la randonnée
ainsi qu'1 ravitaillement complet à l'arrivée des courses.

4 Environnement.

Parce que nous aimons la nature, respectons-la. Ne jetez ni papiers (mouchoir, emballage de barres, tubes .....)
Toute personne ne respectant pas cette règle sera disqualifiée.
Des suiveurs à vélo, retireront la rubalise et les panneaux de signalisation à la fin des trails.
GARDONS L'ESPRIT TRAIL, respectons la nature, les biens et les autres (coureurs et badauds).

5 Sécurité.

Surveillance médicale assurée par la Sécurité civile et un médecin au départ de la course
Des bénévoles présents à chaque intersection et sur le parcours assureront la sécurité.
L'organisateur APE de Mauvezin se réserve le droit d'annuler ou de modifier le parcours et/ou les distances de l'épreuve, si les conditions atmosphériques (ou autres dangers) sont de nature à mettre en péril les participants, à tout moment, et d'arrêter sur avis médical tout coureur présentant des signes de défaillances physiques.
L'organisation ne propose pas de garantie annulation pour les inscriptions. Aucune annulation ni remboursement ne pourront être acceptés.
Les personnes participent à la compétition sous leur propre responsabilité en cas de vols, pertes ou détérioration d'objets, comme en cas d'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, ou encore en cas de non-respect du code de la route ou du présent règlement.
Chaque athlète participe sous sa propre responsabilité et doit veiller à être en condition

Association des Parents d'Élèves des Écoles de MAUVEZIN

Mairie de MAUVEZIN
Place de la Libération
32120 MAUVEZIN
mail : apemauvezin@gmail.com
Blog : http://apemauvezin.canalblog.com/

physique convenable.

6 Droits à l'image.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

7 Organisation.

Une course pédestre en pleine nature se déroulera le Dimanche 5 Juin 2016 à 9h00, organisée par l'Association des Parents d 'Elèves de Mauvezin.

8 Suiveurs :

Aucun véhicule à moteur, ni VTT, ni coureur sans dossard excepté ceux de l'organisation dûment identifiés, ne seront autorisés à suivre les coureurs qui ne devront être gênés sous aucun prétexte.
Le non respect de cet article entraîne la disqualification du concurrent suivi.
Toilettes et douches disponibles sur le lieu de la course.

9 Parcours.

Course nature de 8 km, Marche Nordique de 8 km, Trail de 16 et Trail de 23 km en partie dans des sous-bois, chemins et sentiers.
Balisage du parcours avec rubalises, piquets, panneaux, et plots, traversées et cheminement de route.
Respectez le code de la route, les ordres de passage et de direction des contrôleurs sous peine de disqualification.

10 Classement / Récompenses.

Trail d'Esparbès : 3 premiers du SCRATCH (Femmes et hommes)
Trail du ruisseau de la Barrage : 3 premiers du SCRATCH (Femmes et hommes)
Trail d'en Sorbère : 3 premiers du SCRATCH (Femmes et hommes)
Marche Nordique : 3 premiers du SCRATCH (Femmes et hommes)
Ado Trail: une récompense par participant.
Grandet Trail: une récompense par participant.
Pitchoun Trail : une récompense par participant.

Association des Parents d'Élèves des Écoles de MAUVEZIN

Mairie de MAUVEZIN
Place de la Libération
32120 MAUVEZIN
mail : apemauvezin@gmail.com
Blog : http://apemauvezin.canalblog.com/

Règlement de l'ARRATS TRAIL du dimanche 5 juin 2016

11 Accompagnateurs.

Aucun accompagnateur ne sera toléré, que ce soit en véhicule à moteur ni VTT (sauf ceux de l'organisation dûment identifiés) ou coureur sans dossard.

12 Assurance / Responsabilité.

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile et l'Association des Parents d'Élèves des Ecoles de Mauvezin décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à l'épreuve, ils peuvent souscrire à une garantie individuelle accident et atteintes corporelles s'ils le souhaitent. L'inscription à la compétition entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.